



# Communiqué de presse

02/22

Montreuil, le 7 janvier 2022

## Jean Castex : « Encore des mots, toujours des mots, les mêmes maux... » Le Premier ministre serait-il un fan inconditionnel de Dalida ?

Pour la CGT, le communiqué de presse du Premier ministre Jean Castex du 29 décembre 2021 résonne aux oreilles des professionnel. le.s au même rythme que la chanson « Paroles, paroles... ». Finalement, aucune annonce à proprement parler, si ce n'est que de Hauts fonctionnaires de l'IGAS n'ayant aucune connaissance du secteur social et du handicap sont missionnés non pour en faire l'état des lieux, mais seulement préparer l'organisation de la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social ; autrement dit, comme un cadeau avec un joli emballage, mais vide de contenu.

Cette conférence qui devait débiter avant le 15 janvier passe maintenant au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. C'est vrai que les professionnel. le.s méritent encore plus de flou, le secteur n'est pas assez en tension ni assez sinistré suite aux prises de décisions destructrices du Ségur et de la mission Laforcade !

Enfin, le gouvernement valide le constat que la CGT a déjà fait lors de la mission Laforcade et depuis quelques années : les métiers du champ social et médico-social sont confrontés à une crise importante, au même titre que le secteur de la santé.

Mais le manque d'attractivité et d'évolution des grilles salariales n'est imputable qu'aux organisations patronales. NEXEM, FEHAP et AXESS ne négocient plus dans les commissions mixtes paritaires, ou bien juste une « énorme » évolution du point à 0,02 centimes d'euros... Tout cela pour asservir et mettre en place la conjoncture idéale pour valider leur CCUE de bas niveau.

La CGT rappelle que la stagnation du point d'indice depuis 20 ans a *de facto* fait peu à peu diminuer le pouvoir d'achat des professionnel. le.s du secteur et leur capacité à vivre dignement. Les conditions de travail dégradées, la non reconnaissance des professionnel. le.s, le manque de moyens face aux besoins des personnes accompagnées n'ont pas été effacés par le passage dans la nouvelle année.

En 2017, la CGT avait déjà porté une convention collective unique et étendue de haut niveau... Bizarre, aucun écho à l'époque, ni même aujourd'hui d'ailleurs !!!...

**L'Union Fédérale Action Sociale CGT exige sans attendre l'amélioration des conditions de travail et de vie des salarié.e.s et agent.e.s par :**

- Des embauches immédiates,
- L'augmentation des salaires par une augmentation de 25% du point d'indice,
- La fin des contrats précaires et le départ en formation des salarié.e.s non diplômé.e.s,
- Des moyens financiers et humains à la hauteur des besoins de la population.

**Engageons-nous dès aujourd'hui à travailler le tremplin du rapport de force. L'attaque est globale, la riposte doit être générale ! Camarades, collègues, personnes accompagnées et familles, continuons de nous rassembler et de nous mobiliser pour que demain soit une meilleure version d'aujourd'hui, et non pas juste un relookage !**

**L'UFAS appelle à une mobilisation du secteur le 11 janvier 2022.**  
*Tou.te.s ensemble pour ne plus jamais être aux oubliettes de la société !*